



## Les formations de niveau III au Cnam

Dans ce numéro de rentrée d'« Auditeurs du Cnam, à vous la parole ! », il sera question des formations de niveau III (Bac +2) dispensées au Conservatoire. Premier niveau de formation dans l'enseignement supérieur, ces enseignements sont-ils en adéquation avec l'attente principale des auditeurs au moment de l'inscription? Comment la situation professionnelle des diplômés à une certification de niveau III évolue-t-elle ?

Alors que le Conservatoire connaît actuellement une restructuration, c'est encore, en 2014-2015, sous l'intitulé des anciennes équipes pédagogiques que les enseignements concernés par l'enquête d'appréciation des enseignements étaient regroupés.

Moins d'un enseignement enquêté sur cinq (17 %) est de niveau III, tandis que les enseignements de niveau II représentent quant à eux plus de la moitié des enseignements du Cnam (52 %).

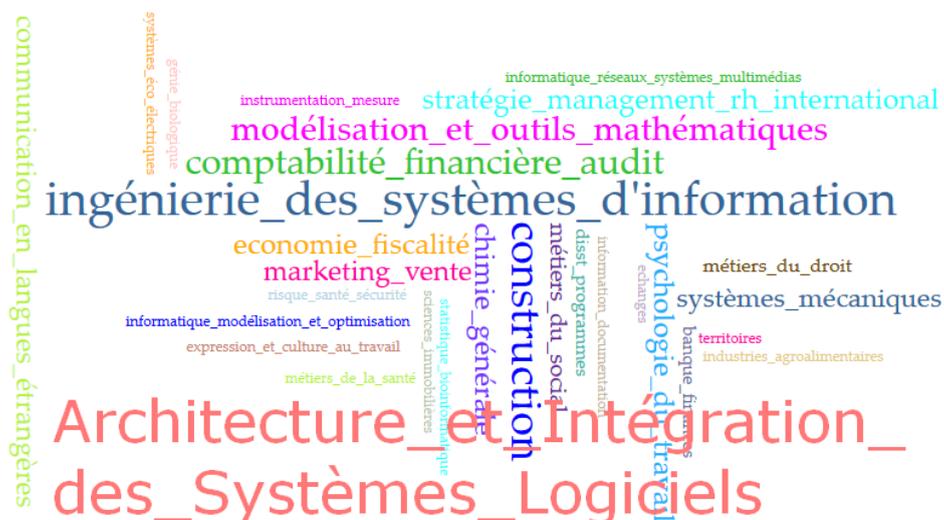
Les 180 enseignements de niveau III représentent un peu moins de 34 500 inscriptions, soit une inscription

sur cinq en 2014-2015 (cf. encadré méthodologique pour plus de précisions sur le périmètre étudié).

Ces quatre dernières années le nombre d'inscriptions aux enseignements de niveau III a diminué au bénéfice de ceux de niveau I (Bac +5 et plus).

Les équipes pédagogiques proposant le plus d'enseignements de niveau III sont : « Architecture et intégration des systèmes logiciels » (22 enseignements), « Construction » (16 enseignements) et « ingénierie des systèmes d'information » (12 enseignements, cf. figure 1).

Figure 1 : Les équipes pédagogiques proposant des enseignements de niveau III



Nuage de mots réalisé à partir de <http://voeyentools.org/>

Clef de lecture : La taille de police est proportionnelle au nombre d'enseignements avec au moins un auditeur inscrit.

Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014/2015 - traitement OEC.

Au sein de la Direction nationale des formations, l'Observatoire des études et carrières (OEC) est chargé de la collecte, de la synthèse et de la valorisation des données statistiques du Cnam. Il conduit également de nombreuses enquêtes pour compléter la connaissance des profils et des parcours des auditeurs (leur profil et leurs motivations à poursuivre des études, parcours de formation, impact de la formation sur les trajectoires professionnelles...).

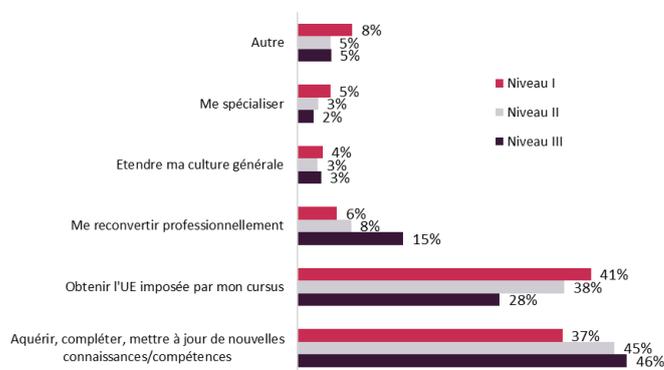
Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)  
Direction nationale des formations (DNF)  
Pôle Connaissance et accompagnement des publics (CAP)  
Observatoire des études et carrières (OEC)  
292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03

## Des attentes différentes selon le niveau de l'enseignement suivi mais une utilité professionnelle unanime.

À l'image de l'ensemble des enseignements (cf. « Auditeurs du Cnam, à vous la parole ! » n°7, décembre 2015), « Acquérir, compléter ou mettre à jour de nouvelles compétences, connaissances » est la principale attente des auditeurs suivant un enseignement de niveau III (46 %). La proportion des enseignements suivis dans cet objectif ne s'élève qu'à 45 % et 37 % respectivement pour les enseignements de niveau II et de niveau I.

L'objectif discriminant pour les niveaux de formation est celui d'« Obtenir l'enseignement imposé par un cursus » avec 28 % des enseignements de niveau III contre 38 % et 41 % respectivement pour ceux de niveau II et I (cf. figure 2). Les auditeurs enquêtés étant aussi bien inscrits « à la carte » qu'en « cursus bloqué », le nombre important d'inscriptions en licence professionnelle et en école d'ingénieur doivent expliquer en partie cette différence.

Figure 2 : Les attentes selon le niveau de formation de l'enseignement suivi



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014/2015 - traitement OEC.

L'attente principale est également différente d'une équipe pédagogique à une autre. Lorsque 55 % des enseignements de niveau III suivi dans l'équipe pédagogique « Communication en langues étrangères » le sont dans le but d'« Acquérir, compléter ou mettre à jour de nouvelles compétences, connaissances », cette part n'est que de 36 % pour l'équipe pédagogique « Modélisation et outils mathématiques » pour laquelle l'attente principale est d'« Obtenir l'enseignement imposé dans un cursus ».

« J'ai acquis de nouvelles connaissances, très utiles pour ma reconversion professionnelle, un suivi et un encadrement de qualité tout au long de la formation. »

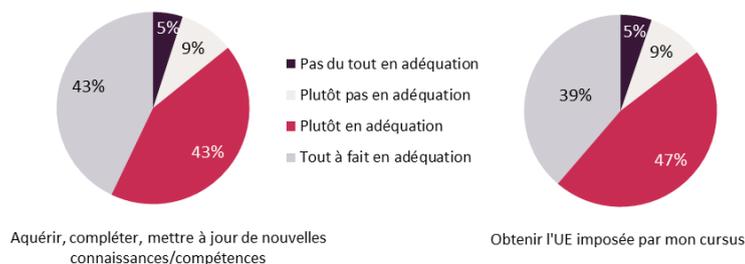
Une auditrice du Cnam Centre-Val de Loire

Quel que soit l'objectif, 86 % des enseignements de niveau III suivis connaissent une adéquation entre attente et enseignement.

Pour les deux principales attentes, la différence s'observe au niveau de la nuance de la réponse.

Les enseignements suivis dans l'objectif d'« Acquérir, compléter, mettre à jour de nouvelles connaissances, compétences » sont tout à fait en adéquation pour 43 % d'entre eux contre seulement 39 % pour les enseignements suivis dans l'objectif d'« Obtenir l'enseignement imposé dans un cursus » (cf. figure 3).

Figure 3 : L'adéquation entre l'attente et l'enseignement suivi de niveau III



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014/2015 - traitement OEC.

Enfin, les enseignements sont pour 85 % considérés utiles dans la vie professionnelle, quel que soit le niveau de formation. Cependant, les enseignements de niveau III le sont à 87 % pour ceux suivis dans l'objectif d'« Acquérir, compléter, mettre à jour de nouvelles connaissances, compétences » contre seulement à 79 % pour ceux suivis dans le but d'« Obtenir l'enseignement imposé dans un cursus ».

« Utile dans ma vie professionnelle car l'enseignement dispensé apporte des connaissances sur la société et son fonctionnement, étant un travailleur social cela m'aide à mieux comprendre et cerner certaines subtilités. »

Un auditeur du Cnam Paris

Un tiers des diplômés d'une certification de niveau III obtenue au Cnam possédait déjà un diplôme de niveau supérieur (Bac+3 et plus) lors de leur inscription.

À l'entrée en formation, un diplômé d'une certification de niveau III sur deux possédait déjà un diplôme de niveau équivalent ou supérieur (50 %). Cette proportion est plus faible pour les diplômés d'une certification de niveau I (14 %) et II (32 %). On peut en supposer deux logiques distinctes : les personnes possédant un diplôme de niveau inférieur au niveau III sont dans une continuité d'étude et dans l'optique

d'une montée en compétence alors que les personnes possédant un diplôme équivalent ou supérieur au niveau III sont dans des logiques de complément de formation (spécialisation) ou de reconversion.

Il est probable que des personnes possédant un diplôme de niveau supérieur mais non reconnu par leur milieu professionnel viennent chercher une reconnaissance avec l'acquisition d'un diplôme reconnu qui complète leur formation.

*« C'est une très bonne idée, surtout pour les personnes qui ont eu un diplôme Bac +5, à l'étranger comme moi et ne pouvaient trouver un emploi avec ce diplôme. »*

*Une diplômée du Cnam Paris en 2012*

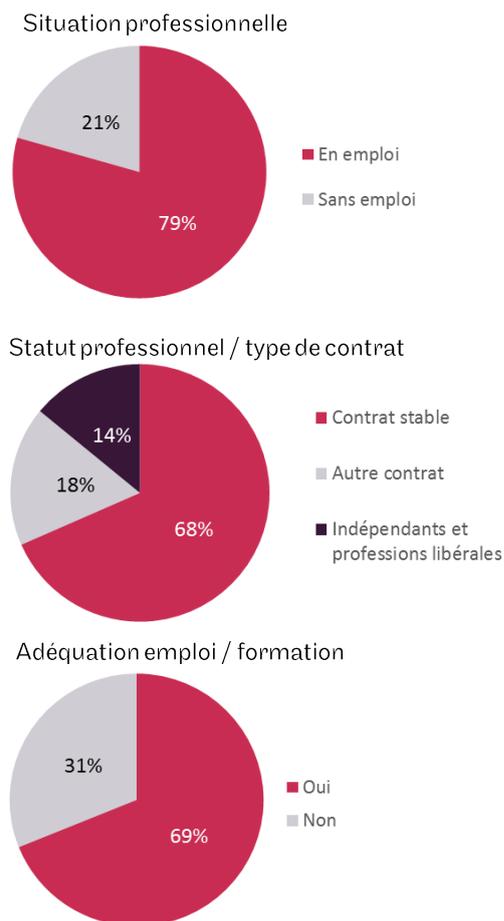
La forte proportion de diplômés d'une certification de niveau III ayant déjà un diplôme de niveau équivalent et supérieur à l'entrée en formation par rapport à celle observée pour les diplômés d'une certification de niveau I et II laisse supposer que la logique de complément de formation, de reconversion ou de reconnaissance y est bien plus importante.

**Au moment de l'enquête, les diplômés d'un diplôme de niveau III sont massivement dans un emploi stable en adéquation avec la formation suivie.**

Au moment de l'enquête, huit diplômés d'une certification de niveau III sur dix (79 %, cf. figure 4) sont en emploi. Ce taux est équivalent à celui des diplômés d'une certification de niveau I et II (80 %). Les diplômés d'une certification de niveau III se caractérisent par la part importante de personnes en emploi sous contrat stable (CDI ou fonction publique) ou d'indépendants et professions libérales, respectivement 68 % et 14 % des personnes en emploi (cf. figure 4). Alors que parmi les diplômés de certifications de niveau I et II en emploi, 57 % sont sous contrat stable et 2 % ont le statut d'indépendant ou de profession libérale. La part importante de personnes sous le statut d'indépendant ou de profession libérale diplômées d'une certification de niveau III s'explique par l'offre de formation du Cnam : le titre RNCP « Entrepreneur de petite entreprise » représente entre 350 et 400 diplômés à l'année, soit environ 12 % de l'ensemble des diplômés d'une certification de niveau III. Les personnes validant ce diplôme sont dans l'optique de devenir indépendant à plus ou moins long terme.

Parmi les personnes en emploi, sept diplômés d'une certification de niveau III sur dix (69 %, cf. figure 4) déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec la formation suivie au Cnam.

Figure 4 : Situation professionnelle au moment de l'enquête des diplômés d'une certification de niveau III



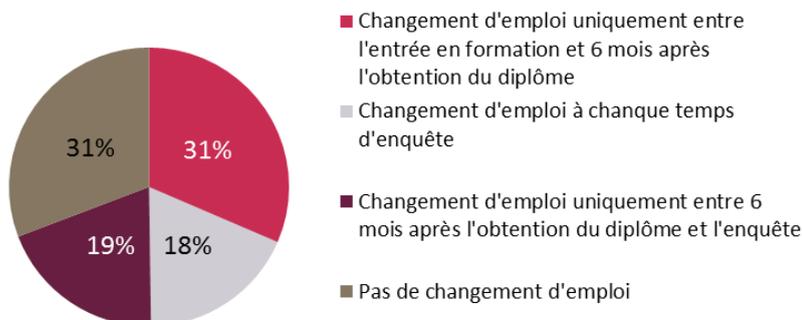
Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

**La moitié des diplômés en emploi à l'entrée en formation a changé d'emploi six mois après l'obtention du diplôme.**

Six mois après l'obtention du diplôme, près de la moitié des diplômés d'une certification de niveau III en emploi (49 %, cf. figure 5) a connu au moins un changement de situation professionnelle. Cette mobilité professionnelle importante témoigne de l'efficacité de ces formations.

Un diplômé d'une certification de niveau III sur trois occupe exactement le même emploi à l'entrée en formation et à l'enquête (31 %). Parmi eux, la part de personnes déclarant que l'emploi occupé au moment de l'enquête est en adéquation avec la formation suivie est la même que celle de l'ensemble de la population (70 % contre 69 %). Cela laisse à penser que parmi les diplômés d'une certification de niveau III, une partie importante vient acquérir un ensemble de compétences utiles pour un poste qu'ils occupent déjà. Ce cas de figure est nettement moins fréquent chez les diplômés d'une certification de niveau I et II (18 %).

Figure 5 : Évolution de la condition d'emploi des diplômés d'une certification de niveau III entre l'entrée en formation et l'enquête



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

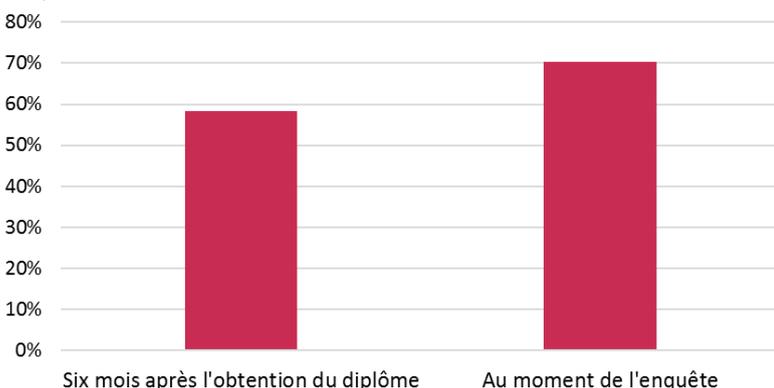
*« Ce passage au CNAM a été très positif, très enrichissant et m'a permis d'évoluer dans d'autres fonctions, j'apprends et je m'améliore tous les jours. »*

*Une diplômée du Cnam Rhône-Alpes en 2012*

## Les diplômés d'une certification de niveau III sans emploi à l'entrée en formation sont majoritairement en emploi six mois après l'obtention du diplôme.

Au moment de l'entrée en formation, la moitié des diplômés était sans emploi ; parmi eux, six diplômés sur dix (58 %, cf. figure 6) sont en emploi six mois après l'obtention du diplôme. Au moment de l'enquête, ils sont sept sur dix (70 %). Cela témoigne de la capacité qu'ont ces certifications de niveau III à faciliter l'accès à l'emploi.

Figure 6 : Part de diplômés d'une certification de niveau III en emploi six après l'obtention du diplôme et au moment de l'enquête parmi les personnes sans emploi à l'entrée en formation



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

**Participez à nos enquêtes.  
 Vos réponses sont anonymes et  
 indispensables !**

### ■ Périmètre pour la publication :

Deux sources de données produites au sein de l'Observatoire sont utilisées dans cette étude : les réponses à l'enquête appréciation des enseignements et à l'enquête de suivi des diplômés.

**Enquête appréciation des enseignements 2014-2015 :** ensemble des inscriptions et des questionnaires validés pour les UE de niveau III, soit 34 393 inscriptions et 7 845 questionnaires validés. Ne sont pas pris en compte les enseignements spécifiques.

**Enquête suivi des diplômés :** 1 116 personnes diplômées entre 2011 et 2014 d'une certification du Cnam et ayant répondu à l'enquête entre 2013 et 2016. Selon les cas, l'enquête se déroule entre deux et trois ans après l'obtention du diplôme.

### ■ Enquête suivi des diplômés.

Entre 1 et 3 ans après l'obtention du diplôme, les auditeurs sont invitées à répondre à différentes questions (ouvertes ou fermées) relatives à leur situation professionnelle à trois moments distincts : à l'entrée en formation, six mois après l'obtention du diplôme et au moment de l'enquête.

Selon le type de certification (diplôme national, titre RNCP, titre ingénieur, diplôme d'établissement ou certificat), l'enquête est menée soit annuellement sur l'ensemble des diplômés, soit par vague en lien avec le calendrier d'habilitation des certifications. L'institut BVA® est la société mandatée actuellement par le Cnam pour réaliser les enquêtes de suivi de ses diplômés.

### ■ Enquête appréciation des enseignements.

À chaque fin de semestre, le Cnam sollicite l'avis des auditeurs sur tous les enseignements suivis, quelle que soit la modalité d'enseignement (présentiel, formation à distance ou formation hybride). Ils sont invités à répondre à autant de questionnaires que d'inscriptions prises.

En 2014/2015, les unités d'enseignement (UE) et les unités spécifiques (US) étaient enquêtées. Le nombre d'inscriptions prises dans ce périmètre est de 191 915 (152 404 inscriptions en UE et 39 511 inscriptions en US), seulement 35 978 questionnaires ont été validés (32 016 questionnaires UE et 3 962 questionnaires US), soit 19 % de réponses. Ces inscriptions sont réparties dans 1 045 unités d'enseignement, 945 proposées en présentiel, 481 proposées en formation à distance et 268 en formation hybride (une même unité d'enseignement peut être proposée sous plusieurs modalités d'enseignement) et 1 211 unités spécifiques; toutes sont proposées en présentiel et 31 en formation hybride.

### Pour en savoir plus ...

Phanit Saing : « Formation tout au long de la vie : les objectifs visés par les auditeurs lors de leur inscription au Cnam », Auditeurs du Cnam, à vous la parole n°7, décembre 2015

(<http://eleves.cnam.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie-les-objectifs-vises-par-les-auditeurs-lors-de-leur-inscription-au-cnam-778384.kjsp?RH=1424706606778>)